



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Des inégalités dans l'accès aux soins dans les Hauts-de-France

Question écrite n° 27185

Texte de la question

M. Sébastien Chenu attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les inégalités dans l'accès aux soins dans les Hauts-de-France selon un sondage commandé par France Assos Santé. En effet, l'offre de soins médicaux varie selon les revenus des patients puisqu'un tiers des sondés bénéficiaires de la complémentaire solidaire se sont vus refuser un rendez-vous en raison de leur situation. Ainsi, 43 % des habitants attestent avoir décalé ou reporté un rendez-vous médical à cause de difficultés financières. Or il apparaît que repousser une consultation peut provoquer des conséquences parfois irréversibles. Dans la Somme, un habitant sur cinq a eu des complications nécessitant une prise en charge aux urgences suite à un report de soins, ce qui surcharge celles-ci déjà dépassées par le manque de personnels. Ne pouvant pas prendre de rendez-vous, 20 % des picards se rendent directement aux urgences, sans passer par un médecin traitant. De plus, les dépassements d'honoraires sont fréquents pour les spécialistes, particulièrement dans l'Oise où sept habitants sur dix ont subi une augmentation de leurs factures de soins par rapport au coût de départ, d'autant plus chez les plus âgés. Il lui demande ce qu'il va faire pour réduire ces inégalités et faciliter l'accès aux soins des habitants des Hauts-de-France.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27185

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2020](#), page 1641

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)